

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 801

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 14

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

À la fin de l'alinéa 6, substituer au mot :

« ci-dessus »

les mots :

« aux a et b du présent III. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel